



AVANTAGES

- Lubrifiant propre.
- Sans odeur, ni couleur.
- Excellente stabilité thermique et mécanique.



AIR 3565A

DEFINITION

Graisse vaseline pour les lubrifications délicates, garantie sans halogène.

MODE D'EMPLOI

Nettoyer parfaitement les surfaces à traiter. Appliquer en couche mince et uniforme.

CARACTERISTIQUES

Couleur :	blanche translucide
Texture :	lisse filante
Densité à 20°C :	0,9
Température d'utilisation :	-20 à +50°C
Point de goutte :	55°C
Grade NLGI :	4/5
Corrosion lame de cuivre :	1b
Tenue à l'eau :	insoluble

DOMAINES D'APPLICATION

Graisse spécialement adaptée à la lubrification de petits mécanismes délicats.
Graissage des joints, clapets, serrures, lubrification de glissières, guides, câbles, rainures, plastiques...

HOMOLOGATIONS

- PMUC : 19-084
- AIRBUS : AIR 3565A
- Utilisable en milieu alimentaire
- Conforme Pharmacopée Française Xe édition pour le contact cutané.

EMBALLAGE

Boîte 1 kg	Réf. 6658 B7	x6
Tube 100g	Réf. 6658 T3	x12

FT658 /
Indice 10

658 VASCO 15

GRAISSE VASELINE

- 13/12/2017

ORAPI[®] ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI[®] n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI[®] dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI[®] dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.